

# Lettre d'information SSO I/21

Berne, le 13 août 2021



## Contenu :

|  |   |
|--|---|
| 1. Alimentation de l'Armée et de la PCi : le service citoyen comme solution inadéquate ..... | 2 |
| 2. La SSO salue la décision du Conseil fédéral du 30.06.2021 sur le type d'avion .....       | 2 |
| 3. Consultation sur le rapport du Conseil fédéral sur la politique de sécurité 2021 .....    | 2 |
| 4. Le projet SSO "Armée et inclusion des femmes" .....                                       | 2 |
| 5. Rôle important de la SSO dans la nouvelle "Alliance Sécurité Suisse" .....                | 3 |
| 6. Assemblée des délégués de la SSO le 28.08.2021 à Delémont JU .....                        | 3 |
| 7. Merci beaucoup et au revoir ! .....   | 3 |

Vous tenez entre les mains le dernier, et donc d'autant plus important, bulletin d'information SSO d'août 2021. Veuillez le partager avec les membres de votre comité et le plus grand nombre possible de membres et le transmettre au maximum possible de parties intéressées.

Merci beaucoup et bonne lecture !

### **1. Alimentation de l'Armée et de la PCi: le service citoyen comme solution inadaptée**

Dans le cadre de ses travaux sur la garantie à long terme de l'alimentation de l'Armée et de la protection civile, le groupe de travail du DDPS a évalué quatre variantes pour le développement du système de l'obligation de servir: service de sécurité obligatoire, service militaire et de protection obligatoire (modèle norvégien), service citoyen obligatoire et service citoyen obligatoire avec libre choix du type de service et définition large des domaines d'engagement. La SSO a été surprise de constater que deux modèles différents, bien que différenciés, couvrent le service citoyen. L'inconvénient décisif du service citoyen obligatoire est que le cadre de la politique de sécurité est marginalisé. De plus, de l'avis de la SSO, il n'appartient pas à l'Etat libéral-démocratique d'obliger l'ensemble de la population à effectuer un travail volontaire imposé par les autorités. En outre, la question se pose de savoir si le service citoyen obligatoire est compatible avec la CEDH (interdiction du travail forcé) et la neutralité du marché du travail. Pour la SSO, les deux modèles de service citoyen obligatoire sont des pseudo-variantes. Ils contredisent le sens et l'esprit de l'Armée suisse de milice et de la conscription générale selon les articles 58 et 59 de la Constitution fédérale.

### **2. La SSO salue la décision du Conseil fédéral du 30.06.2021 sur le type d'avion**

Le Conseil fédéral a eu raison d'attribuer le contrat au type d'avion de combat qui a clairement remporté l'évaluation. Avec 336 points, le F-35A a l'utilité globale la plus élevée, avec une nette marge de 95 points ou plus sur les autres candidats. Le type américain obtient les meilleurs résultats dans trois des quatre critères principaux, à savoir l'efficacité, le support produit et la coopération. C'est seulement dans le cadre des compensations directes que le F-35A n'arrive pas en tête. Les coûts d'acquisition du F-35A s'élèvent à 5,068 milliards de francs suisses ; ils sont nettement inférieurs au volume financier spécifié de 6 milliards de francs suisses. C'est également le soumissionnaire le plus favorable en termes de coûts d'exploitation : calculés sur 30 ans, ils s'élèvent à environ 15,5 milliards de francs. Celui qui croit que l'alliance de gauche du PS, des Verts et du Groupe pour une Suisse sans Armée (GSsA) se préoccupe réellement de la qualité, de la sécurité ou de l'origine de l'avion de combat est naïf. L'alliance veut empêcher chaque avion de combat et utilise toujours l'argument qui a le plus d'attrait en fonction de la situation. Malgré cette contrainte et le comportement antidémocratique consistant à pousser à l'excès le droit fondamental d'une initiative constitutionnelle, la SSO envisage sereinement la phase suivante. Pour l'instant, l'acquisition des 36 F-35A et du système Patriot doit être poursuivie de manière conséquente et présentée au Parlement avec le prochain programme d'armement en février 2022, afin que l'Assemblée fédérale puisse traiter la question en été 2022.

### **3. Consultation sur le rapport du Conseil fédéral sur la politique de sécurité 2021**

Le projet de rapport sur la politique de sécurité 2021 du Conseil fédéral contient une appréciation générale de la situation, qui qualifie à juste titre la situation géopolitique actuelle et l'environnement stratégique de la Suisse d'instables. Cependant, on constate l'absence de scénarios réalistes de conflits et de menaces en et autour de l'Europe, qui montrent par exemple la nécessité de nouveaux avions de combat, pas seulement pour le service de police aérienne. En outre, de l'avis de la SSO, le rapport se concentre de manière quelque peu unilatérale sur la "conduite de la guerre hybride". Dans le contexte de la crise du Corona, il est incompréhensible que le rapport ne tire aucune conclusion pertinente sur le comportement inadéquat en matière de gestion de crise et de communication au niveau fédéral, comme la nécessité de mettre en place un état-major de commandement fédéral. L'important principe de politique de sécurité que constitue le système de milice et de service obligatoire est également présenté de manière insuffisante. La SSO procédera à une évaluation critique de ces points et d'autres dans le cadre du processus de consultation, qui se déroulera jusqu'au 18 août.

### **4. Le projet SSO "Armée et inclusion des femmes"**

Le rapport intermédiaire sur le projet de la SSO "Armée et inclusion des femmes" est disponible depuis fin mai 2021. Le thème de l'inclusion des femmes n'est pas seulement pertinent pour la politique de sécurité, mais aussi important et urgent pour l'avenir de l'Armée de milice. La SSO salue les mesures publiées par le DDPS en mars 2021 pour augmenter la proportion de femmes dans l'Armée. Le groupe de projet SSO va encore plus loin et propose un service obligatoire général pour

les hommes et les femmes. Le temps est fondamentalement venu pour que les deux sexes aient les mêmes droits et devoirs au sein de l'Armée. L'Armée ne devrait plus renoncer volontairement à plus de 50 % du potentiel de la société. Elle devrait utiliser le savoir-faire et les compétences des femmes ; les équipes mixtes ont plus de succès également dans les forces armées. Dans une prochaine phase, la SSO se concertera avec les groupes de travail du DDPS sur le sujet et coordonnera la suite des actions au profit des femmes et de l'Armée.

#### **5. Rôle important de la SSO dans la nouvelle "Alliance Sécurité Suisse"**

Les cercles civiques, économiques et militaires sont en train de regrouper leurs forces et de fonder une vaste et puissante organisation faïtière appelée "Alliance Sécurité Suisse". Cette organisation permanente dotée d'une gestion professionnelle sera opérationnelle à partir de la mi-août 2021. Le président désigné est le conseiller aux États argovien PLR Thierry Burkart, qui a mené avec succès la campagne pour Air2030 en 2020. La SSO jouera un rôle de premier plan dans la nouvelle alliance. L'objectif est de retrouver la souveraineté interprétative sur les questions de politique de sécurité et de politique de l'Armée et de mener un large dialogue sur la politique de sécurité. Un premier sujet important est l'acquisition de l'avion de combat F-35A. L'opposition du PS, des Verts et du GSsA doit être contrée de manière efficace et définitive.

#### **6. Assemblée des délégués de la SSO le 28.08.2021 à Delémont JU**

L'AD 2021, comme les éditions des années précédentes, devrait être un moment fort de l'année sociale de la SSO. Les augures sont positifs : nous sommes presque arrivés au bout de la crise du Corona, nous sommes invités dans le canton du Jura pour la première fois dans l'histoire de la SSO et nous devons élire un nouveau président de la SSO. Nous pouvons également nous réjouir des messages de la Cheffe du DDPS, la Conseillère fédérale Viola Amherd, du CdA, le Cdt C Thomas Süssli, et de la Présidente du Gouvernement cantonal jurassien, la Ministre Nathalie Barthoulot. Je m'attends à ce que les délégués de la SSO soient présents au complet !

#### **7. Merci beaucoup et au revoir !**

Avec ce numéro de la Newsletter SSO qui est à la fois mon dernier, après cinq ans et demi de présidence de la SSO, je vous dis au revoir conformément aux statuts. Ce fut un honneur et un privilège de conduire la SSO et de contribuer à façonner l'organisation nettement fédéraliste dont je suis si fier. Ce que j'ai le plus apprécié, c'est le contact étroit et le dialogue avec les Sociétés cantonales d'officiers, les Sociétés faïtières d'Armes et de Services, les sections et les membres dans toute la Suisse. Je tiens à vous remercier tous pour votre soutien constant. Cela me donne la motivation, la force et la satisfaction de continuer – à un autre titre – à servir la milice.

Par cette lettre d'information, je tiens également à remercier les présidents, les comités et les membres de toutes les Sociétés cantonales d'officiers, Sociétés faïtières d'Armes et de Services et sections ainsi que le comité de la SSO pour leur énorme engagement et leur grand dévouement pour notre armée de milice et la sécurité de notre beau pays. Au revoir !

Je vous adresse mes cordiales salutations



Colonel EMG Stefan Holenstein, président de la SSO

---

#### **Contacts**

|  |                  |
|--|------------------|
| Colonel EMG Stefan Holenstein, président,        | +41 79 241 59 57 |
| Colonel Stefano Giedemann, vice-président        | +41 79 239 58 82 |
| Colonel Gianni Bernasconi, vice-président        | +41 79 636 22 90 |
| Lieutenant-colonel Dominik Riner, vice-président | +41 79 665 46 16 |

---

---

## La SSO

La SSO est l'organisation faîtière des sociétés d'officiers. Elle a pour but :

- le maintien et le développement d'une politique de sécurité moderne crédible, fondée sur une armée de milice forte, dont les moyens correspondent aux performances attendues ;
  - la défense des intérêts des officiers dans le cadre de la politique de sécurité suisse ;
  - l'entretien des relations avec les autorités nationales et internationales, ainsi que d'autres organisations de milice ;
  - la coordination et le soutien aux sections SSO, leurs sous-sections et leurs membres ;
  - de renforcer le système de milice en gardant l'obligation générale de servir.
-